

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Nouvelles dispositions pour le repas des écoliers du Gosier

GOSIER, LE 25 AVRIL 2021 — Afin de pallier les conséquences engendrées par le mouvement social actuel, le maire du Gosier, Cédric CORNET, a proposé aux parents dont les enfants sont inscrits à la restauration scolaire un service minimum avec un repas tiré du sac.

À titre alternatif et exceptionnel, un protocole de panier repas avait été mis en place, néanmoins, après expérimentation et afin d'accompagner au mieux les parents dans cette procédure, le maire du Gosier se voit dans l'obligation d'ajuster ce protocole.

À compter du lundi 26 avril, la réception des paniers repas s'effectuera comme suit :

- En cas de repas froid, du type : salade de riz ou taboulé, il est emmené par le parent entre 7h et 8h au réfectoire de l'école dans un conditionnement adapté. Le panier repas sera maintenu réfrigéré jusqu'à ce qu'il soit servi à l'enfant.
- En cas de repas chaud, le parent doit le porter au réfectoire entre 10h30 et 11h, avant le service du déjeuner dans un conditionnement adapté. Il sera servi à l'enfant directement sans remise en température.

Le conditionnement adapté est une boîte repas hermétiquement fermée insérée dans un sachet alimentaire, glissée dans un sac isotherme ou une glacière avec un pain de glace. Chaque contenant doit être identifié aux nom, prénom et classe de l'enfant.

Les couverts sont mis à disposition des enfants par le service de restauration scolaire.

Le maire du Gosier compte sur la scrupuleuse application des consignes par les parents afin de garantir la santé de leurs enfants.

Contact Presse :

- Ingrid SSOSSÉ ISMAIN | 0690 81 94 14 | [issosse@villedugosier.fr](mailto:issosse@villedugosier.fr)
- Nathalie SILVESTRE | 0690 44 51 01 | [nsilvestre@villedugosier.fr](mailto:nsilvestre@villedugosier.fr)